

Echos de Mont-Carmel

Jeudi dans l'après-midi Mgr. McDonald se rendait de St-Jacques d'Égmont-Bay à Mont-Carmel, où il administra le sacrement de la confirmation le lendemain matin. Le Rev. P. C. Gauthier prêcha le sermon de circonstance.

Mont-Carmel est une des plus belles paroisses du diocèse. Depuis sept ans que M. l'abbé Arsenault en est le curé, les progrès qui y ont été opérés sont marquants et au-delà de tout ce que l'on aurait eu raison d'attendre. Après la magnifique église en brique qui a été bâtie comme par enchantement, le Père Arsenault a fait bâtir un presbytère qui est sans contredit le plus magnifique de ce genre qu'il y ait dans tout le diocèse. Cette structure en brique est de 45x40 pieds, à deux étages. La façade offre un coup d'œil des plus charmants. On arrive à la porte principale en franchissant plusieurs degrés. En entrant on trouve, à droite, une magnifique chambre finie dans les derniers goûts. Cet appartement occupe la moitié du premier étage. A gauche se trouvent une autre chambre spacieuse et la salle à manger. Arrivé au second étage on rencontre un corridor qui traverse la bâtisse d'un côté à l'autre. Du côté qui donne sur le détroit est la chambre épiscopale. Un balcon érigé en dehors s'élève jusqu'au 2^{me} étage, d'où l'on obtient un magnifique coup-d'œil sur le détroit et les rives opposées. Deux tourelles, une chaque côté de la

porte d'entrée, s'élèvent à la hauteur du toit. Entre ces deux tourelles est un balcon, ainsi qu'un autre qui est plus spacieux du côté qui donne sur l'église. Le presbytère est chauffé à la vapeur et contient tous les appareils en usage selon le système moderne. De tout en tout, le presbytère et l'église de Mont-Carmel sont des monuments qui font honneur à l'énergique pasteur et aux braves paroissiens. A peu près à mi-distance de l'église au chemin public, à une distance égale entre l'église et le presbytère est une statue de la Ste-Vierge, haute de six pieds, placée sur un piédestal de seize pieds de hauteur.

Malgré ses nombreuses occupations dans l'exercice de son ministère, le Père Arsenault trouve encore le temps de s'occuper à l'arboriculture. Il a planté ce printemps un champ de 2 1/2 arpents de pommiers. Une partie de ces arbres a été importée d'Ontario, les autres de Georgetown. Le Père Arsenault constate que ceux qu'il a obtenus à Georgetown réussissent mieux que ceux qui viennent d'Ontario.

Le Père Arsenault est parti pour un voyage de trois à quatre semaines à St. Paul, Minnesota, où il mène quatre demoiselles de sa paroisse qui vont se faire religieuses. Ces jeunes filles sont :—Josephine, fille de M. Mathurin Gallant, inst.; Appoline, fille de M. François Arsenault; Marguerite, fille de M. Moïse Arsenault; Marie Sophie, fille de M. Joseph Arsenault, Etienne.

Quatre-vingt-dix Ans

Mardi le 30 juin dernier, les enfants et les amis de Madame veuve Marguerite Gallant se réunissaient à la résidence de son gendre, M. Joachim DesRoches, où elle demeure, pour fêter l'anniversaire de cette vénérable dame arrivée à l'âge patriarcal de quatre-vingt-dix et qui est encore alerte et pleine de santé.

Après avoir passé quelques heures en récréations agréables, l'adresse suivante fut présentée à la vieille dame :—

CHÈRE GRAND'MÈRE GALLANT

C'est avec bonheur que nous nous assemblons ici aujourd'hui pour fêter la quatre-vingt-dixième année de votre âge. L'âge avancé que vous avez atteint rend témoignage encore une fois que vous avez fidèlement observé le précepte :—"Père et mère tu honoreras afin de vivre longuement."

Nous offrons des vœux pour que le Tout-Puissant vous accorde encore bien des années.

Veillez accepter les cadeaux que nous vous offrons aujourd'hui, non pas tant pour la valeur qu'ils contiennent, que pour les sentiments d'amour filial qui les accompagnent.

En terminant, chère Grand'Mère, nous vous demandons de vous souvenir de nous dans vos prières.

Votre petite fille
ROSALIE DESROCHES

Au nom de vos enfants.

La vénérable nonagénaire, émue jusqu'aux larmes, répondit à cette adresse en remerciant Dieu de lui avoir accordé un si long séjour ici bas, et en implorant les bénédictions du ciel pour ses enfants.

La Politique en France

La réapparition de M. Waldeck-Rousseau a soulevé beaucoup d'intérêt et son opposition à la politique de son successeur, comme président du conseil, a fait sensation. Son discours, qui a suivi immédiatement celui de M. Combes, a fait ressortir la différence d'opinion de l'ancien président du conseil et du président du conseil actuel, et, comme pour approuver les vues de M. Waldeck-Rousseau, le sénat a voté dans le sens qu'il indiquait. Cela, suivant la maigre majorité obtenue par le gouvernement à la chambre, a donné lieu à de nombreux commentaires sur la solidité du cabinet Combes. Le président du conseil, dans son discours, n'a pas montré la moindre intention de se retirer, mais a déclaré qu'un groupe de sénateurs n'avaient pas l'intention de permettre à des échecs de minime importance de précipiter une crise ministérielle.

L'opposition de M. Waldeck-Rousseau est d'autant plus significative qu'elle s'est produite à la veille de l'ajournement du parlement pour les vacances d'été et qu'il ne reste plus à M. Combes que quelques jours de cette session pour obtenir le passage du restant des mesures formant la politique générale du gouvernement.

En ce qui concerne la dispersion des congrégations, trois mesures importantes sont encore devant le sénat : 1. celle portant non autorisation des ordres féminins ; 2. celle défendant aux membres des congrégations d'enseigner pendant une période de trois ans ; 3. celle portant que des écoles laïques prendront la place de celles appartenant aux congrégations qui ont été fermées. C'est cette dernière qui a fait le sujet de la discussion. Les galeries du public étaient comblées. Le président du conseil, dans son discours, s'est longuement étendu sur la nécessité des écoles laïques et s'est élevé contre l'assertion d'après laquelle l'é-

tablissement de ces écoles entraînerait des frais énormes. Il s'est plaint de ce que, chaque fois qu'on cherchait à mettre en vigueur la loi des écoles, l'opposition organisait des désordres et des émeutes et il s'est enfin déclaré fermement convaincu d'avoir avec lui le pays et la loi.

M. Waldeck-Rousseau a parié avec une grande véhémence. Faisant allusion à la loi de 1901, il a dit que cette loi avait un but précis et défini, mais que ce fait semblait avoir été entièrement perdu de vue et, pour le prouver, il a affirmé que le gouvernement cherchait à obtenir des résultats que la loi n'avait jamais eu en vue. Il a dit qu'il était impossible d'exécuter en quelques mois une loi qui n'avait pu passer qu'après trente ans d'efforts et qui affectait des milliers de personnes.

"Je ne blâme pas l'énergie des partisans dont la politique est : Tout ou rien, a dit M. Waldeck-Rousseau, mais ce dont nous avons besoin, c'est l'application de la loi, d'une façon non moins ferme, mais plus patiente et plus modérée. Nous n'avons pas eu la prétention de régler par la loi de 1901 toutes les difficultés qui découlent dans une vieille nation comme la France des relations entre l'État et les croyances religieuses."

S'adressant ensuite à M. Combes, l'ancien président du conseil a dit : "Si vous voulez que le pays vous suive, vous devez justifier, par des lois régulièrement votées, les décrets lancés contre les religions. J'ai protesté trop hautement contre le huis clos des conseils de guerre pour approuver le huis clos de votre procédure."

On pense que cette dernière remarque vise le plan employé pour obtenir l'adoption en bloc de la mesure, sans la discussion en détail.

Le sénat a voté trois paragraphes de la mesure en discussion, puis s'est ajourné à plus tard.

La Main de M. Laurier

Quelle est pénible dans sa vérité, la réponse de M. Roblin, premier-ministre du Manitoba, à la délégation des catholiques de Winnipeg demandant justice pour leurs enfants. La culpabilité du cabinet Laurier y éclate indéniable pour tout esprit sincèrement dévoué à la constitution. Pour tirer son chef d'embarras, le gouvernement Greenway a offert un lambeau de nos droits à M. Laurier en exigeant qu'il fut accepté comme règlement final de la question et la faiblesse de M. Laurier lui a fait signer cette humiliation. Que de lâchetés depuis sa fière déclaration que si la province du Manitoba ne rendait pas pleine et entière justice, il aurait recours à la loi ! Il le reconnaissait ce secours puisqu'il l'invoquait comme suprême garantie de sa bonne foi. Pourquoi six mois après signait-il cet arrêt final contre les siens ! Sept ans passés, les catholiques pressurés pendant sept ans, las enfin d'être parias retrouvent la force de jeter le cri de leur foi persécutée. Et la main de M. Laurier se lève pour leur indiquer que l'arrêt qui les dépouille est final. Combien de fois la bouche du premier-ministre canadien-français, n'a-t-elle pas répété depuis, ce même cri : la question est réglée pour toujours. Autant de déclarations qui ont confirmé la province du Manitoba dans la position qu'elle a prise. Que va répondre le gouvernement fédéral à la requête des catholiques manitobains ? Leurs griefs sont indiscutables. Les autorités scolaires de Winnipeg refusent d'y remédier, et l'autorité provinciale ayant fait des offres qui ont été acceptées par le pouvoir fédéral réfère la question à celui-ci. Il est clair que c'est à Ottawa que la question doit être reprise, puisque c'est Ottawa qui a transigé au nom de la minorité catholique. Avant de quitter la vie publique, M. Laurier va-t-il enfin réhabiliter ses compatriotes ? C'est aujourd'hui que la parole du Pape doit retentir cruellement à l'oreille du premier-ministre :

"M. Laurier, M. Laurier, vous m'aviez promis de régler la question !"
—L'Événement

SHARES TO ADVANCE FROM THREE DOLLARS TO FIVE DOLLARS.

MARVELLOUS DISCOVERY OF GOLD, SILVER AND COPPER ORE MADE ON PROPERTY OF THE EASTERN NATIONAL COPPER COMPANY, Ltd., AT CHETICAMP, CAPE BRETON

ORE-BEARING SCHISTS From 75 Feet to 100 Feet Wide, AND TRACED FOR 5000 FEET ON THE LENGTH; DEPTH OF 85 FEET ALREADY PROVED

MR. M. V. GRANDIN, engineer in charge of the development work, reports the discovery of an immense body of gold, silver, and copper bearing ore from seventy-five to one hundred feet wide on the property of the Eastern National Copper Company, Limited, at Cheticamp, Cape Breton. This is probably the first known instance in Eastern Canada of the unearthing of a large deposit of metalliferous ore such as made the mining industry of British Columbia, the Western States and Mexico of great magnitude. The discovery in Cape Breton tends to confirm the opinion of mining experts that Cheticamp is one of the most important mining districts in Nova Scotia. The Eastern National Copper Company, Limited, owns some of the finest sections of this district and is now

engaged in blocking out a body of ore estimated to contain 160,000 tons, worth \$10.00 per ton or higher.

The development work is well advanced and is proceeding night and day. All the surface buildings have been completed and the main slope is now down eighty-five feet, all in ore, and the calculations of the prospectus as to the thickness of the ore body and assay value per ton have been exceeded fifty per cent. Another gang of men will shortly attack the deposit from another point. It is estimated that every dollar spent underground opens up two hundred dollars worth of ore.

The value of the big new deposit has not yet been determined, as it has not been fully explored.

THOUSANDS OF TONS OF ORE ALREADY IN SIGHT. Every Day Adds to the Proved Value of the Mine.

THERE is no safer form of mining investment than good gold-copper deposits, as they occur in immense veins and carry regular values. Many of the private fortunes of the United States owe their origin to a lucky investment in a gold-copper proposition. The property of the Eastern National Copper Company, Limited, is undoubtedly one of the most valuable in the country. Besides its extensive mining claims the mining company controls timber for mining and building purposes and will also have natural water-power.

THE extension of the MacKenzie & Mann Railway from Broad Cove to Cheticamp in the spring will give this great mining enterprise rail as well as water communication with all points.

The undertaking of this Company is a sound home enterprise, organized by prominent Halifax business men, without the heavy over-capitalization, watered stock, promoters' rake-off, directors' perquisites, &c, which characterize many foreign companies. The company is capitalized at the moderate figure of \$500,000, and one-half the entire capital stock has been placed in the treasury in reserve. 10,000 shares of the other half are being sold for development.

A LIMITED AMOUNT OF STOCK IS OFFERED AT \$3.00 PER SHARE (30 CENTS ON THE DOLLAR) PAR \$10.00.

The stock was started at \$1 per share, and has advanced steadily to \$3. Next advance will likely be to \$5, and we expect that it will be quoted at par—\$10—in the Spring, based on ore actually mined out. Less than 1000 shares will be sold at the present figure of three dollars.

Applications for Stock Should be Addressed to

Alfred Bennett & Co., Fiscal Agents,
16 PRINCE STREET, HALIFAX, N. S.
Agents Wanted in Each Locality. Write for Prospectus.

After the Xmas & New Year Holidays

Are gone by.

After the Xmas and New Year holidays are passed everything relapses into quiet again, even trade becomes at a standstill. However we must not forget that lots of purchases which were contemplated during this holiday and busy season could not be accomplished owing to the very bad condition of our winter roads. Now in accordance with the old saying "It is never too late to do good" we wish to say to our customers in particular and the public in general : that we will expect them to come and fulfill their wishes.

We do not boast, but we can show you as good an assortment of general merchandise as you will find in any country store in Prince County. Not only can we show the goods, but we can sell them at prices which will suit both the purchaser and ourselves.

We will begin Stock taking this season on the 2nd. day of January, and during this Stock taking time which will last about three weeks, we will have an immense lot of Summer and Fall goods which we want to clear out at a sacrifice. These goods will be shown by themselves and are bound to be sold irrespective of price.

It is not necessary here to innumerate the different lines of goods we carry, but suffice it to say : that we always carry a full line of general merchandise found in our best stores of P. E. Island.

As usual we will be glad to take in exchange for our goods

Oats, Wheat, Barley, Buckwheat, Flour, Corn, Island Beans, Flax Seed, Timothy & Clover Seed, Cheese, Butter, Pork, Beef, Poultry of all kinds, Hides, Lumber, &c

in fact everything a farmer has to sell excepting the farm.

We are sole agent on P. E. Island for the celebrated New Empire sewing machine. Prices and terms sent on application.

J. O. Arsenault, Son & Co. Limited
WELLINGTON

E. R. O.

LE PROF. LANOS REND TMOIGNAGE DE L'EFFICACITE DE LA E. R. O.

J'ai souffert pendant quelque temps d'un rhumatisme au cou, aux épaules et à la main droite, et des amis me conseillèrent de me procurer la E. R. O. (Ethiopian Rheumatic Oil), et après m'en être servi pour un court temps, j'ai éprouvé un grand soulagement, et je puis cordialement la recommander à tous ceux qui souffrent du rhumatisme.

PROFESSEUR J. M. LANOS
Halifax, N. E.
Demandez à votre pharmacien pour la E. R. O.

Egyptian Rheumatic Oil Co.
Ltd.
Montréal and Halifax, N. S.

THE SOUTHERN STATES
Is the coming section of America, and if you want to locate in the most prosperous state of the Union; the one in which there are the most cotton factories, furniture factories and diversified factories of all kinds write J. T. PATRICK, Pinchbluff, North Carolina.

WANTED—SEVERAL PERSONS of character and good reputation in each state (one in this county required) to represent and advertise old established wealthy business house of solid financial standing. Salary \$21.00 weekly with expenses additional, all payable in cash each Wednesday direct from head office. Horse and carriage furnished when necessary. References. Enclose self-addressed envelope. Colonial Co., 34 Dearborn St., Chicago.
M-18-16 W

Yarmouthville, Me.

(De notre Correspondant Spécial)

M. Marc Arsenault et sa dame de Chelsea sont actuellement en visite en cette ville, les hôtes de M. Marcellin Chiasson.

Mme. Chrysostôme Gallant de Bath est en visite ici, cette semaine.

M. Fidèle Jos. Gaudet, de Portland était ici dimanche.

Mlle. Marie L. Poirier de Westbrook était ici dimanche.

Le moulin "Forest Paper Co." ferme ses portes pour trois jours pour les fêtes du 4.

Le 4 juillet promet de se passer assez tranquillement.
3 juillet, '03. ROMA